



Marouen TALEB

Docteur en urbanisme et aménagement du territoire, et chercheur à l'IRMC.

L'IRMC À LA CROISÉE DES CHEMINS

L'IRMC et l'aide publique au développement : le défi de la production du savoir « en temps réel »

À l'instar des centres de recherche internationaux, l'IRMC dépend dans une large partie de la dotation budgétaire de ses tutelles, le [CNRS](#) et le [MEAE](#). Or, cette dotation publique obéit aux restrictions et aux coupes, et limite la croissance d'une institution dont la nature même suppose un déploiement continu. La crise du Covid-19, malgré tous les bénéfices tirés des adaptations organisationnelles suscitées, n'a pas permis d'honorer les exigences de la « reprise » et de rattraper l'inévitable retard accumulé dans ce déploiement, bien au contraire. Pour autant, il existe, en dehors des circuits de financement de la recherche, des opportunités auprès de bailleurs, de l'aide publique au développement, de la coopération internationale ou encore des agences de mise en œuvre.

La particularité de l'IRMC, en tant que centre de recherche pluridisciplinaire en sciences humaines et sociales, est de se positionner en amont – au niveau de la réflexion stratégique de l'Aide publique au Développement (APD) – et en aval, lors du déploiement opérationnel forcément tributaire d'une connaissance préalable des contextes spécifiques et locaux.

C'est cette voie de la recherche scientifique mise à profit pour un projet d'aide publique au développement que Betty Rouland (chercheuse [ICMigrations Paris](#)) et moi-même avons adoptée, à l'échelle de l'IRMC et d'une manière expérimentale, dans le cadre du programme de recherche « [Gestion Locale des Migrations](#) » (GLM) en partenariat avec l'[Agence française de Développement \(AFD\)](#). De cette collaboration pionnière, qui a nécessité du temps et de la préparation, nous pouvons tirer de nombreux enseignements pour l'avenir, lesquels sont présentés ci-après.

Dans le contexte de globalisation et de mutation des modes de production du savoir, la limite entre le scientifique et le « parascientifique » est de moins en moins tangible, car les impératifs de la diffusion du savoir font qu'il n'est plus suffisant de recueillir et d'analyser des données, et d'écrire pour une publication académique. En effet, les chercheurs se doivent, dans une logique d'ouverture indispensable à mon sens, de faire leur possible pour travailler directement avec les organisations sur le terrain afin de s'assurer que leurs résultats sont « opérationnalisables » et mis en pratique, du moins dans les disciplines des SHS qui le permettent. Il est toujours possible d'aller au-delà des exigences de l'institution académique et de s'engager avec d'autres agences pour accroître l'impact de la recherche scientifique.

Dans le cas de l'IRMC en Tunisie, la production du savoir se rapportant aux SHS connaît un foisonnement inégalé depuis la Révolution de 2011, loin de toute idée de compétition – la science est par définition accumulative ou faite d'accumulations : l'État tunisien, la société civile tunisienne, les organisations internationales, les fondations, les ambassades, les *think tanks* et d'autres structures collectent une quantité importante de données et produisent une multitude de rapports qui, bien qu'enrichissants, saturent également la compréhension des phénomènes sociopolitiques en Tunisie.

Ce savoir, qui s'émancipe de plus en plus de la légitimité académique « classique » pour se diriger davantage vers celle que l'on dit « *evidence-based* », permet rarement d'établir une montée en généralité, car il souffre dès le départ de l'absence de ce cadrage théorique qu'offre la recherche scientifique.

Par rapport à ce foisonnement, la contextualisation des données, l'expérience des terrains souvent abordés empiriquement, les contacts noués par les chercheurs

(développementalistes ou politiques) font de l'IRMC, avec ses trente années d'existence aujourd'hui, un socle de partenariat avec les agences de développement et les ONG. La question qui se pose est la suivante : de qui viendra et doit venir le premier pas ? Sont-ce les agences de développement qui doivent suivre les activités de recherche de l'IRMC, et plus généralement des UMIFRE, et identifier des correspondances avec leur propres programmes et stratégies pour le pays ? Ou bien est-ce à l'IRMC de solliciter son implication dans les projets AFD en cours, pour ne citer que cet organisme, et d'y déceler les éventuelles opportunités d'intégration au sein de programmes de recherche présents et futurs ? Dans les deux cas, structuration et coordination entre les deux parties sont nécessaires pour mettre en place une plateforme d'échanges de savoirs qui irait au-delà de l'informalité des échanges actuellement en vigueur.

Le partenariat, dans sa forme la plus aboutie, permettrait d'impliquer l'IRMC dans tout le processus d'Aide publique au Développement ou de coopération internationale, en tant que comité consultatif, par exemple, ou bien dans le cadre d'une opération conjointe. Dans le premier cas, le chercheur, la chercheuse ou le groupe de chercheurs seraient appelés à participer à la planification stratégique en vue de déterminer la meilleure façon d'approcher les terrains en Tunisie ou ailleurs. Cette approche serait fondée sur les priorités de la politique de développement établie par le partenariat entre la Tunisie et le bailleur. Ce processus de planification stratégique aboutirait à la mise en place d'une stratégie de coopération pour le développement du pays, à la façon d'une feuille de route.

L'opération conjointe constitue une autre opportunité de collaboration : il s'agit de contribuer à redonner vie à la phase de conception du projet, retirée à l'AFD et confiée au secteur privé, ce qui a donné lieu au retrait des agences de développement dans ce domaine. D'une part, elles perdent cette technicité qui, pendant longtemps, constituait leur atout, au profit du rôle certes important mais limitatif de bailleur.

D'autre part, la standardisation excessive du développement nuit à sa spécificité, et c'est à ce niveau que la recherche scientifique, nécessairement contextuelle mais non moins comparative, doit intervenir. L'étape de conception de projet est fondamentale pour l'agencement des divers projets de développement afin de produire des résultats concrets.

L'importance d'une technicité scientifique au niveau des agences de développement apparaît dans l'évaluation des projets, mais également des thématiques portées par les agences. La coopération est ici plus aisée dans la mesure où de nombreuses agences de développement internationales possèdent leurs propres structures d'évaluation. Si la composante recherche fait partie intégrante de ces structures, il n'en demeure pas moins que ces dernières sont généralement des structures centrales (IRS-EVA pour l'AFD, PPL Bureau pour USAID, Evaluation Unit pour la GiZ, etc.), par conséquent assez déconnectées des réalités des terrains de recherche. C'est par ce biais qu'apparaît la richesse et la pertinence de l'apport de l'IRMC : la diversité des approches et des disciplines mobilisées par la recherche permettrait une évaluation des programmes et/ou une évaluation organisationnelle de qualité ; la collecte et l'analyse systématique d'informations constituerait une base de jugement pour améliorer l'utilité des données récoltées ; l'actualisation éclairerait les décisions prises sur la programmation présente et future, ce qui permettrait d'éviter la « revanche » des contextes locaux.

L'IRMC au sein de la famille des UMIFRE : quel rôle ?

La crise du Covid-19 et ses conséquences ont grandement modifié les rapports entre les chercheurs en termes de modes de fonctionnement et d'échanges. Les plateformes virtuelles ont joué un rôle crucial pour maintenir, voire améliorer la synergie et offrir des possibilités de collaboration insoupçonnées jusqu'ici. Entre 2020 et début 2021, le webinaire « Séminaire d'observation du Covid-19 dans les sociétés du monde arabe » (SOCOSMA), qui associe l'IFPO (Beyrouth), le CEDEJ (Le Caire), l'IRMC (Tunis) et le CJB (Rabat), a bien illustré la capacité des centres de recherche à mobiliser des chercheurs d'horizons disciplinaires et de localisations géographiques divers autour d'une compréhension en temps réel des conséquences de la pandémie dans les pays observés, et même au-delà. Ce webinaire a fait émerger l'idée et l'écriture préliminaire d'un programme de recherche inter-UMIFRE, le projet « CoVEMA »¹ qui, malheureusement, n'a pas abouti auprès de l'ANR². Il n'en demeure pas moins qu'un programme de recherche porté par différentes équipes d'UMIFRE pourrait bénéficier d'un

1. Observatoire des globalisations EuroMedAsie à l'ère de la Covid-19.

2. Agence Nationale de la Recherche - France

financement plus conséquent, mais surtout d'une meilleure reconnaissance et compréhension par les tutelles (notamment le [MEAE](#)) qui, depuis Paris, préfèrent avoir une lecture de la dimension macro-régionale des phénomènes sociopolitiques en plus de celles relatives aux spécificités nationales. Il s'agit en particulier de mettre en lumière des tendances de fond, qui ne sont pas spécifiques au système socio-économico-politique de chaque pays et qui permettent de mieux construire de futurs programmes de recherche transnationaux.

Des perspectives comparées sur l'évolution de phénomènes communs aux pays arabes, pour ne citer que cet ensemble régional, seraient plus que bienvenues de la part des tutelles, mais également des milieux académiques et des organisations qui adoptent l'échelle régionale comme angle d'analyse. Des thématiques comme celles de la prévention de l'extrémisme violent, la diversité des capitalismes, le(s) populisme(s) ou encore la migration et la circulation des modèles, constituent un socle d'analyse transnationale (et de politique comparée) qui, justement, nécessitent un ancrage institutionnel local, car elles sont complexes à appréhender et nécessitent une approche pluridisciplinaire.

Toutefois, de tels programmes poseraient d'emblée la question de la coordination en consortium et du coût forcément élevé par rapport à d'autres projets. Se poserait également la question de la connexion scientifique des équipes et de la diffusion du savoir, étant donné que chaque [UMIFRE](#) dispose potentiellement de son service d'édition scientifique.

D'autres aspects, liés ou non à l'existence d'un programme de recherche commun, pourraient former le socle d'une coopération inter-[UMIFRE](#) : des échanges de doctorants, des ateliers méthodologiques communs valorisant l'expérience des chercheurs actuellement en poste ou des chercheurs associés, pourraient en résulter. L'IRMC, qui a acquis une expertise de production et de valorisation du savoir scientifique, pourrait mettre à profit cette dernière dans une logique de collaboration et d'externalisation avec les autres [UMIFRE](#), les représentations de l'[IRD](#) et les [IFRE](#) de la région.

En outre, et compte tenu des difficultés liées aux conditions de la recherche dans le monde arabe, l'accueil en Tunisie des manifestations scientifiques communes avec les [UMIFRE](#) du monde arabe ([IFPO](#), [CEDEJ](#), [CJB](#), etc.) constitue une perspective très probable dans la mesure où la liberté académique demeure garantie dans le

pays. C'est cet avantage comparatif de taille dont devra se prévaloir l'IRMC à l'avenir ; notons que le rôle de l'IRMC dans l'organisation à Tunis du Forum *Insaniyyat* en septembre 2022 en est la démonstration naturelle et logique.

L'IRMC : perspectives d'évolution

Après trente ans d'existence, nous pouvons dire sans crainte que l'IRMC est une institution plus solide qu'elle ne l'était auparavant. La non-remise en cause par les deux tutelles du rôle de la diplomatie scientifique, alors que les restrictions budgétaires sont monnaie courante, confirme que l'IRMC ne fait pas face à des menaces existentielles et bénéficie d'un soutien constant ainsi que de la continuité des orientations stratégiques qui ont guidé sa création par ses deux tutelles, le [CNRS](#) et le [MEAE](#). Toutefois, les moyens mis à disposition jusqu'ici, et qui vont en s'amenuisant, ne sont plus à la hauteur des ambitions en termes de déploiement et de rayonnement de la recherche académique française en SHS dans les pays du Maghreb (Tunisie, Algérie et, plus récemment, Libye).

Il importe également de souligner que les événements survenus dans les pays de la zone de couverture de l'IRMC, et plus particulièrement les changements sociopolitiques qui y sont apparus, n'ont pas influencé de manière radicale l'orientation académique de l'IRMC en tant que centre de rayonnement de l'excellence scientifique, ni par les pays hôtes, ni par les tutelles.

Pour des raisons historiques et pratiques, le rayonnement de l'IRMC est le plus visible en Tunisie. Toutefois, pour évoluer, sous réserve de moyens mis à disposition et de contextes régionaux favorables, l'IRMC devra établir une stratégie quadriennale déclinée sur les trois pays couverts, et c'est là, à mon avis, le défi majeur auquel l'institut est confronté. Développer une vision stratégique intra-IRMC et inter-régionale suppose d'impliquer un nombre important de doctorants et de chercheurs postdoctoraux ([MEAE](#)) sur projets de recherche (ERC, ANR, etc.), et locaux, dont les projets devront se superposer à cette vision. Cela suppose également que, de l'autre côté, la stratégie des tutelles soit suffisamment claire, détaillée et réceptive afin que les résultats de la recherche soient capitalisables. C'est sur ce terrain précis que se joue l'avenir de l'IRMC et, plus généralement, des [UMIFRE](#).

À cette fin, la communication scientifique jouera un rôle crucial dans la diffusion de l'activité de l'IRMC,

de la valorisation de la recherche à la polarisation des programmes de recherche internationaux, en passant par l'organisation de manifestations. L'identité de l'IRMC jouera un rôle clé de la légitimité scientifique de l'institut, à parts égales avec la production du savoir.

Loin de toute optique développementaliste, l'évolution naturelle de l'IRMC est de se positionner en tant que coordinateur et médiateur de la recherche en Afrique du Nord. Les liens établis avec les institutions universitaires algériennes, et plus récemment libyennes (avec le [projet JRSHS-Libye](#)), permettront de jeter les fondements de programmes transnationaux qui seraient hébergés par l'IRMC, mais coordonnés par des équipes issues des trois pays.

Plus qu'un retour à la vocation originelle de l'IRMC, c'est par son biais que ce genre d'initiative doit circuler, moyennant des adaptations nécessaires à la

fois au niveau de l'institution, mais aussi au niveau des partenaires et de la langue employée (arabe et anglais). Plus encore, les perspectives sur le long terme qu'offre le système – déjà bien établi – des bourses de courte et moyenne durées destinées aux jeunes chercheurs algériens, tunisiens et libyens, offrent le potentiel de l'initiation de collaborations inédites, moyennant un calendrier d'accueil commun à l'IRMC.

Cet aspect d'une coopération Sud-Sud, souvent négligée à l'échelon des institutions universitaires et de recherche locales, devra faire l'objet d'un pari sur l'avenir, un pari par le bas et transversal, dans l'optique de créer un changement des pratiques et des méthodes ; ce pari implique également une meilleure cohésion entre les différents acteurs de la recherche maghrébine en sciences sociales.



"A June day in Tunis". © Skander Khlif